

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 18 décembre 2018

A une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au Centre Municipal de Saint-Philippe-de-Néri, convoquée par le directeur général/secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Leclerc, conformément à l'article 152 du code municipal, tenue à 19 h 30, le mardi 18 décembre 2018, sont présents : Messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Frédéric Lizotte, présent à la séance, ainsi que Monsieur Pierre Leclerc, directeur général/secrétaire-trésorier.

Comme il appert et a été reconnu que l'avis public de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du présent code;

Cette séance est convoquée selon l'article 956 du code municipal pour la préparation et l'adoption du budget 2019.

374-2018 **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par monsieur Frédéric Lizotte maire.

375-2018 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : l'ordre du jour soit accepté.

376-2018 **Présentation des prévisions budgétaires 2019 (Revenus et dépenses)**

Le directeur général remet à chacun des membres du conseil le document intitulé « Prévisions budgétaires 2019 » avec explications.

Monsieur Pierre Leclerc, directeur général, présente les prévisions budgétaires suivantes :

Revenus

Tarification pour services municipaux	250 435.00 \$
Autres recettes de sources locales	51 907.00 \$
Péréquation et diversification des revenus	171 741.00 \$
École primaire	8 196.00 \$
Taxe foncière générale	542 881.00 \$
Immeubles du Gouvernement fédéral	267.00 \$
Immeubles du Gouvernement du Québec	1 796.00 \$
Recettes du Site d'enfouissement	<u>107 004.00 \$</u>

Grand total des revenus 1 134 227.00 \$

Dépenses

Administration générale	285 096.00 \$
Sécurité publique	143 276.00 \$
Transport routier	125 347.00 \$
Hygiène du milieu	352 302.00 \$

Santé et bien-être	500.00 \$
Aménagement, urbanisme, développement et Supra-local	86 518.00 \$
Activités récréatives et culturelles	78 313.00 \$
Frais de financement	<u>62 875.00 \$</u>

Total des dépenses **1 134 227.00 \$**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Résolu unanimement que : 1- le conseil accepte les prévisions budgétaires ci-dessus (Revenus et dépenses 2019). Une copie de ces prévisions est annexée à ce procès-verbal.

2- un rapport explicatif des prévisions budgétaires pour 2019 soit publié dans le journal de la municipalité « Écho des Beaux Biens » lequel est distribué gratuitement à chaque adresse de la municipalité (Réf. article 957 du Code municipal). De plus, un rapport explicatif sera transmis lors de l'envoi des taxes 2019.

377-2018

Adoption du programme triennal en immobilisations pour les années 2019-2020 et 2021

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Résolu unanimement qu' : il soit par la présente résolution adopté par le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri le programme triennal en immobilisation qui se répartit comme suit :

Année financière	2019	2020	2021
Total des dépenses en immobilisations anticipées	350 000.00 \$	250 000.00 \$	100 000.00 \$
Total des investissements	700 000.00 \$		

La ventilation de ces immobilisations apparaît au document déposé en annexe. Pour certains projets la réalisation de ceux-ci est conditionnelle à l'obtention d'aides financières gouvernementales.

378-2018

Avis de motion (Dépôt du projet de règlement numéro 285 concernant le taux de taxation pour l'année 2019)

Monsieur Alain Castonguay, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement concernant le taux de taxation pour l'année 2019. Un résumé du projet du règlement numéro 285 a été fait par le directeur général et des copies du projet de règlement étaient disponibles.

379-2018

Période de questions

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

380-2018

Levée de la séance

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Unanimement résolu que : la séance soit close à 20 h 00.

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du présent Code municipal.